



Obligation d'effectuer son préavis

Par **varlau**, le **17/08/2009** à **10:25**

Bonjour,

le 15 juillet, j'ai posé ma démission d'un poste que j'occupe depuis un peu plus de 10 ans. Mon préavis est de 3 mois (je suis cadre) mais j'ai demandé à partir au 1er octobre (j'ai en effet une promesse d'embauche dans une autre société à cette date.

Or, j'ai pris mes congés du 27 juillet au 17 août : je ne savais pas que les congés prolongeaient d'autant mon préavis ...

Mon patron veut me faire effectuer mon préavis jusqu'au bout (4/5 novembre) ce qui va me mettre dans une position délicate vis à vis de mon nouvel employeur.

Ma convention collective est celle du SYNTEC.

Que me conseillez-vous pour pouvoir raccourcir mon préavis ? Merci de votre réponse.